

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 11-12

Artikel: Le règne de l'arbitraire ou la crise de la politique de sécurité de la Suisse
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le règne de l'arbitraire ou la crise de la politique de sécurité de la Suisse

Goethe disait que des événements importants s'annoncent par l'ombre qui les précède. Evidemment, cela s'applique tant à des événements agréables que regrettables. Ici il sera question de la liquidation progressive d'une capacité de défense crédible de la Suisse que l'on observe malheureusement depuis plusieurs années.

■ Col EMG Dominique Brunner

Nous avons défendu cette thèse dans la *RMS* en décembre 2004. La raison en est que le Conseil fédéral ne cesse, depuis le début des années 1990, de réduire les crédits alloués à la défense. De plus, on distingue des indices de paralysie dans la conduite politique et militaire de la défense face à ces pressions. Enfin, il y a l'indifférence d'une grande partie du monde politique quant au sort de l'armée, de cet instrument qui, toujours, importe plus ou moins essentiellement pour l'Etat, pour l'Etat neutre en particulier.

Max Imboden, éminent professeur de droit public, qui a siégé au Conseil national dans les années 1960, écrivait que toute contradiction signifie accroissement du conscient («*das Erzeugen eines jeden Gegensatzes bedeutet erhöhte Bewusstseinsmöglichkeit*»). Dans cet ordre d'idée, nous comparerons la contradiction existant entre la volonté du souverain manifestée aux urnes au cours des quinze dernières années avec l'attitude des instances précitées, attitude qui témoigne d'une sorte de mépris pour cette volonté de l'instance suprême en démocratie.

En 1993, le peuple et les cantons approuvent clairement l'acquisition des avions de combats *F/A-18* en repoussant une initiative de gauche. En 1997, le souverain renvoie aux oubliettes de l'histoire, par 77 % des votes, l'initiative également de gauche visant à interdire les exportations d'armes et de biens industriels pouvant éventuellement être utilisés dans la production d'armes – l'essentiel des produits relevant de la haute technologie. En 2000, la gauche subit une nouvelle défaite cuisante, lorsque le peuple et les cantons rejettent l'initiative demandant une réduction de moitié des dépenses militaires. Les pacifistes, qui ont lancé une nouvelle initiative pour la suppression de l'armée, n'échappent pas à la dure sanction du peuple en 2001. Finalement, en mai 2003, le souverain dit oui à une majorité écrasante au projet de la réorganisation fondamentale de l'armée, l'Armée XXI.

En contradiction impardonnable avec cette volonté populaire clairement manifestée, le Conseil fédéral et la coalition de partis *du plus petit dénominateur commun* – qui se définit comme système de concordance, un euphémisme évident! – affaiblissent l'armée par le refus de lui accorder des moyens financiers adéquats et par deux

réorganisations en l'espace de moins de dix ans. L'Armée 95 a été un échec retentissant, qui a obligé les responsables à procéder à une refonte fondamentale (l'Armée XXI), après quelques années seulement. Cette réorganisation paraît menacée...

Mais revenons à la remarque de Goethe. L'année dernière, à peine la réalisation de la nouvelle armée a-t-elle été engagée que s'y succèdent des signes inquiétants. On apprend que la convocation et l'organisation des écoles de recrues présentent des difficultés, notamment dues à l'informatique. De plus, on peut lire que, à peine rendues publiques, les missions de l'armée vont subir des amendements notables! Le point culminant est atteint avec les déclarations du conseiller fédéral Schmid, chef du Département de la défense, qui, surprenant tout le monde, improvise un débat sur le service militaire obligatoire. Jusqu'alors seule la direction d'une gauche se conduisant comme une véritable *avant-garde* des pacifistes à outrance et de quelques anarcho-syndicalistes avait tenté de soulever cette question... Tout cela va inévitablement aboutir à une discussion du Conseil fédéral *in corpore* des missions de cette armée pour voir ou l'on pourrait – encore – limiter son coût.

Rappelons que le secteur de la défense a, entre 1990 et 2001, économisé deux budgets annuels. Aucun Département n'a épargné autant, pratiquement tous ont continué à dépenser plus. Les fonds alloués à la défense sont réduits, contrairement à ce qui a été prévu, de 2,8 milliards entre 1998 et 2007. Malgré les mises en garde des organisations de milice, le Conseil fédéral persévère dans l'erreur en approuvant les propositions du Département le 11 mai 2005.

On se contentera d'une poignée de bataillons aptes au combat interarmes (4 bataillons de chars, 4 groupes d'artillerie, 7 bataillons d'infanterie), donc une brigade équipée pour le combat exigeant! Quelque vingt bataillons d'infanterie sont destinés à la «Raumsicherung», quelque chose entre la défense et le contrôle de secteur. Or, une partie de ces bataillons ne sont pas dotés de moyens de transports blindés et armés, condition *sine qua non* de leur aptitude à ces engagements! Le reste – important – de l'armée garde les ambassades, soutient des manifestations sportives et, une fraction du tout, assure des missions à l'étranger... Cela apparaît d'autant plus irresponsable que l'avenir de la réserve, quelque 80000 hommes ou femmes ayant accompli leurs services obligatoires, est incertain. Selon les uns, ils seraient exclusivement équipés de fusils, selon les autres, équipés d'armes lourdes, mais plus ou moins démodées. L'ordre du général russe Brussilov, un chef de guerre irréprochable, nous vient à l'esprit. Face à la poussée des Allemands en 1916, il



Samuel Schmid, nouveau président de la Confédération. Intention pour 2005: mettre un silencieux (Facts, 30 décembre 2004).

avait enjoint à ses subordonnés, faute de fusils, de donner des haches à l'infanterie!

Ce qui était prévisible s'est produit: le parti socialiste, dont les initiatives répétées contre la défense sont régulièrement rejetées par le souverain, cherche à exploiter la situation en remettant sur la table de vieilles propositions, erronées, il va sans dire. Les délégués du parti avaient, le 8 décembre 2001, six jours seulement après le rejet massif de la deuxième initiative demandant la suppression de l'armée, approuvé un concept de la défense incompatible avec cette décision populaire: abolition du service militaire obligatoire, 15000 volontaires et une réserve nullement définie. Les camarades ont récemment récidivé, encouragés par la manœuvre de Samuel Schmid.

Ils se font plus précis: un effectif de 50000 hommes/femmes, dont 12000 professionnels, et 38000 volontaires. Selon les

estimations de la conseillère nationale Haering, que nous avons eu l'honneur de battre au moins quatre fois aux urnes, évidemment pas seul, mais en accord avec les gens sérieux, cela coûterait environ 2,5 milliards, des chiffres qui sont arbitraires, sans parler du problème que poserait le recrutement de ces effectifs. Au cours des soixante dernières années, l'armée n'a jamais réussi à atteindre un effectif permanent d'instructeurs de sensiblement plus que 3000 officiers et sous-officiers.

Qui porte la responsabilité de cette évolution désastreuse? D'abord M. Schmid, la tête politique de la défense, et le Conseil fédéral, ensuite les partis bourgeois qui tolèrent le volte-face de l'exécutif qui, il y a quatre ans, avait fixé les dépenses annuelles de la défense à 4,3 milliards, pour les réduire systématiquement dans la foulée tous les ans, au mépris des belles promesses faites au peuple, il y a deux ans, à la veille de la votation sur l'Armée XXI. Peut-on s'étonner d'apprendre que des membres du Parlement, appartenant à plusieurs partis, proposent de dissoudre le Département de la défense, de répartir sur divers autres départements ses fonctions et de le remplacer par un Département de l'instruction et de la recherche.

Les gens, qui mesurent ce que l'armée de milice signifie pour la Suisse, ont d'amples raisons de s'opposer à ces actes de véritable sabotage d'une institution qui est le reflet fidèle de notre démocratie.

D. B.